

FORMATION

Comptabilité

OBJECTIFS

- Pratiquer les mécanismes comptables
- Tenir les écritures comptables
- Procéder aux déclarations fiscales et sociales
- Réaliser les travaux d'inventaire et de clôture de comptes

PUBLIC

Tout Public

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

La durée moyenne de l'action de formation est estimée à **20 heures**, dont

- **20 heures** en e-learning à distance

TYPE

Formation à distance

PÉRIODE DE REALISATION

Les formations ont été conçues pour être réalisées en 4 semaines. Nous vous recommandons de suivre ce rythme pédagogique pour faciliter votre apprentissage. *

ÉVALUATION

Tests en contrôle continu sur la plateforme en ligne en cours de formation.

PROGRAMME

Cette action de formation est une action concourant au développement des compétences réalisée suivant un format à distance.

SÉQUENCES À DISTANCE

CONTENU	Durée moyenne estimée (h)	
Les mécanismes comptables Présentation de la formatrice et introduction Les différentes comptabilités Le plan et la saisie comptable Le bilan Le compte de résultat L'annexe et les documents comptables	3 h 30	
Objectifs : <ul style="list-style-type: none">▪ Pratiquer les mécanismes comptables		
Travaux à réaliser : Le Stagiaire devra accomplir les travaux et activités suivantes : <ul style="list-style-type: none">▪ QCM▪ La réalisation de divers exercices d'application*		1 h
Les écritures comptables Enregistrement des écritures Les opérations d'achat Les opérations de vente et de trésorerie Les modes de règlement et leurs saisies La TVA et ses règles d'enregistrement Charges de personnel et opérations diverses Les immobilisations et leur comptabilisation Calcul des amortissements et cession des immobilisations Saisie de documents comptables	4 h 30	
Objectifs : <ul style="list-style-type: none">▪ Tenir les écritures comptables		
Travaux à réaliser : Le Stagiaire devra accomplir les travaux et activités suivantes : <ul style="list-style-type: none">▪ QCM▪ La réalisation de divers exercices d'application*		1 h
Les déclarations fiscales et sociales Différence entre principes comptables et fiscaux Les principales déclarations sociales des taxes, obligations et délais Les différentes déclarations Déterminer les réintégrations et les déductions fiscales Calcul de l'impôt société Principes d'établissement des déclarations URSSAF, Pôle Emploi, retraite et TDS Déclaration de la taxe d'apprentissage, de la formation professionnelle de la taxe handicapé et d'effort construction	3 h	

Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Procéder aux déclarations fiscales et sociales 	
Travaux à réaliser : Le Stagiaire devra accomplir les travaux et activités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ QCM ▪ La réalisation de divers exercices d'application* 	1 h
Travaux d'inventaire et de clôture des comptes Principes de justification et cadrage des comptes Révision des comptes et contraintes Immobilisations, traitement des dépréciations et cessions Stocks et en-cours Produits d'exploitation Charges d'exploitation Charges et produits financiers, fond de roulement et tableau de financement L'annexe comptable Conclusion et tests de fin de formation	5 h
Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser les travaux d'inventaire et de clôture de comptes 	
Travaux à réaliser : Le Stagiaire devra accomplir les travaux et activités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ QCM ▪ La réalisation de divers exercices d'application* 	1 h
TOTAL estimé à distance	20 h

**ce temps correspond à un travail personnel du Stagiaire réalisé en dehors du LMS.*

Au cours de la réalisation de l'action, des supports de cours digitalisés en vidéos sont mis à la disposition du Stagiaire, sur une plateforme e-learning accessible à l'url suivant : <https://cours.lecolefrancaise.fr/>

Le suivi de l'exécution de l'action de formation, pour la séquence réalisée à distance, sera effectué au moyen de travaux que le Stagiaire devra réaliser sur ordinateur sur la plateforme pédagogique e-learning de **l'ÉCOLE FRANÇAISE**, ou sur des logiciels tiers.

Les exercices et travaux à effectuer par le Stagiaire prendront la forme de tests, quiz ou mises en situation professionnelle. Ceux-ci devront être réalisés tout au long de la période de réalisation de l'action de formation.

À l'issue de la formation, les Stagiaires recevront une **attestation de formation** de la part de l'École Française. Celle-ci sera à télécharger sur la plateforme e-learning.

Conception pédagogique de la formation

Les compétences et qualifications des formateurs :

Le parcours de formation de l'École Française a été conçu par des professionnels du secteur (*), à savoir :

- Marlène : après 11 ans au sein de la même entreprise en tant qu'assistante comptable, puis collaboratrice et enfin Directrice de mission, Marlène s'est lancée dans l'entrepreneuriat et la formation. Son objectif ? Permettre à tout un chacun de découvrir l'un des sujets qui la passionne, à savoir la comptabilité.

(*) Afin de respecter les données à caractère personnel et la vie privée des formateurs et formatrices ayant conçu le parcours de formation, l'ÉCOLE FRANÇAISE conserve leurs noms de famille confidentiels.

Modalités d'assistance du stagiaire lors de la séquence de formation réalisée à distance

1/ Les compétences et les qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation

Florence Gilbert-Tersiguel : Master of Science in Management – Kedge Business School, spécialisation Marketing Management, Directrice de la formation de l'Ecole Française, accompagnée de son équipe pédagogique.

Sibel Yener : Maîtrise Commerce international, IAE Perpignan, Directrice des consultants pédagogiques de L'Ecole Française, assistée d'une équipe de conseillers et experts métiers dédiés par parcours de formation.

Tony Grave Marditsas : Maîtrise Management International, Aix-Marseille Université, Responsable des mentors dédiés aux parcours de formation au sein de l'Ecole Française.

2/ Les modalités techniques selon lesquelles le Stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes

Pendant toute la durée de la formation, le Stagiaire est accompagné dans tous les cas via la messagerie intégrée à la plateforme e-learning de l'ÉCOLE FRANÇAISE. Il peut également solliciter un accompagnement technique ou pédagogique par e-mail à l'adresse support@lecolefrancaise.fr.

Le stagiaire peut solliciter un ou plusieurs rendez-vous personnalisés avec un professionnel expert via la plateforme **Calendly** intégrée dans la plateforme e-learning. Les conditions d'accès dépendent de la formule (Cf ci-dessous).

Les professionnels experts sont diplômés respectivement : Diplôme d'expertise comptable (DEC) – Comptabilité.

Ils disposent des qualités suivantes :

- ✓ Pédagogie
- ✓ Ecoute active

3/ Les délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action, lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.

Dans tous les cas, une assistance sera apportée au stagiaire dans un délai de maximum de 7 jours après l'envoi d'un e-mail à l'adresse suivante : support@lecolefrancaise.fr

Moyens pédagogiques et techniques mis à disposition du stagiaire

Dans le cadre de la réalisation de la séquence de la formation réalisée à distance, un accès individuel sera ouvert au nom du stagiaire, sur la plateforme en ligne de l'Ecole Française. Cette plateforme pédagogique, qui prend la forme d'un Learning Management System (L.M.S) accessible au moyen d'une simple connexion internet, regroupe :

1. Les cours : cours en ligne actualisés, cours vidéo ou audio visionnables en ligne
2. Les exercices d'évaluation : quiz type QCM, réalisation d'études de cas ou mises en situation professionnelles

La possibilité de conserver ou télécharger les contenus pédagogiques dépend de la formule tarifaire dont voici les caractéristiques :

Formule à 124,75 € / mois pendant 8 mois :

- assistance pédagogique par tchat & téléphone & email dans un délai maximum de 24h
- horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 19h
- ouverture le samedi et jours fériés de 10h à 18h
- mentorat avec un professionnel-expert : 5 rdv privés maximum jusqu'à 6 mois après la date d'entrée en formation
- supports avancés téléchargeables
- vidéos accessibles pendant 1 an
- contenu supplémentaire d'aide à la valorisation des compétences pour améliorer son employabilité

Accessibilité Handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap physique à la condition qu'elles puissent utiliser un ordinateur, une tablette et/ou un smartphone.

Les personnes malentendantes et malvoyantes ne pourront toutefois pas bénéficier, de manière autonome, de l'ensemble des services proposés :

- Les personnes malentendantes ne pourront pas exploiter l'audio de nos contenus vidéo et les formats podcast quand ils sont proposés, ni bénéficier des rendez-vous téléphoniques avec nos mentors. Resteront accessibles : les visuels de nos contenus vidéos, nos supports de formation écrits (qui, selon le type de formation choisie, peuvent couvrir plus de 80% des

contenus vidéo) et la réalisation des quizz en ligne nécessaire à la réalisation de la formation.

- Les personnes malvoyantes ne pourront pas exploiter les visuels de nos contenus vidéos et nos supports de formation écrits, ni réaliser les quizz en ligne sans être accompagnées. Resteront accessibles : l'audio de nos contenus vidéo, les formats podcast quand ils sont proposés et les rendez-vous téléphoniques avec nos mentors.

Nos équipes sont à votre disposition pour plus de renseignements.

Évaluation des résultats et modalités de suivi de l'action de formation

Chaque complétion d'un chapitre (ex : cours vidéo) de la plateforme de formation à distance est enregistrée et conservée dans la base de données MySQL de la plateforme. Un rapport nominatif peut être édité à tout moment pour vérifier l'assiduité et la complétion des chapitres, et suivre l'exécution de l'action.

Au cours de la réalisation de la séquence de l'action de formation à distance, les acquis des stagiaires seront évalués grâce à différents tests en ligne (quiz type QCM, étude de cas, mise en situation, etc.).

Des e-mails de relance pourront également être adressés au Stagiaire, lorsque celui-ci n'aurait pas exécuté la totalité de l'action de formation.